



Brève de Andra - 2024-07-04T12:31:05+0200

Soumis par andra.vigliett... le jeu 04/07/2024 - 12:20

Texte

Sécheresse : état de catastrophe naturelle reconnu pour Montpellier, du 01/07/23 au 31/12/23, par arrêté du 18/06/24 paru au Journal Officiel le 02/07/24. Possibilité de déclarer votre sinistre auprès

Lien

de votre assurance jusqu'à 30 jours après sa parution.

Thématique(s)

Environnement

Lieu(x)

Montpellier

Date publication

jeu 04/07/2024 - 12:20

Source URL: <https://encommun.montpellier.fr/node/2506>